

Image not found or type unknown



Problème avec mon assistance

Par **marie**, le **12/10/2009** à **12:50**

Bonjour, rnje suis tombe en panne avec mon véhicule a 200 kms de mon domicile, quand j'ai appelé l'assistance de mon assurance je me suis tropé et j'ai appelé celle de mon ancienne assurance qui a fait le nécessaire (dépanneuse, taxi et pret de véhicule).cette dernière n'a pas vu que je n etais plus assuré chez elle.c est en arrivant chez moi, en rangant mes papiers que je me suis aperçu de mon erreur, j'ai donc appeler l'assistance de mon assurance actuelle et le problème est qu'il ne veulent rien prendre en charge du fait que je me suis trompé. ont ils le droit de faire cela ? Tous les frais seront ils a ma charge ? merci de votre réponse